



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 30857

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur sur les prix des fruits et légumes. Encore trop de Français les boudent, malgré leur effet protecteur sur la santé, en raison de leur prix. Aussi, elle souhaite avoir des précisions sur la politique du Gouvernement en faveur de la consommation dans les familles de fruits et légumes frais.

Texte de la réponse

La question du prix des fruits et légumes doit être analysée au regard de différents facteurs pouvant brouiller la perception de l'évolution des prix par le consommateur, ou encore de facteurs structurels comportementaux qui agissent sur les niveaux de consommation. Les données statistiques montrent que l'évolution des prix des fruits et légumes frais suit celle des autres produits frais. Les fruits et légumes peuvent paraître chers car leurs prix varient fortement d'un produit à l'autre (25 fruits et 30 légumes), d'une campagne à l'autre et d'une semaine à l'autre. Ces produits périssables dépendent par ailleurs des aléas météorologiques (exemple du gel dans la vallée du Rhône en 2008), alors qu'en comparaison les prix dans l'alimentation restent beaucoup plus stables. Cette variabilité élevée intervient dans un contexte où la part dédiée à l'alimentation dans les dépenses des ménages est en constante diminution. Les prix des fruits et légumes frais semblent croître plus vite que ceux des autres produits alimentaires car les comparaisons de prix opérées ne sont pas toujours effectuées de manière totalement pertinente et transparente. Ainsi, les achats de produits exotiques d'importation, en pleine explosion, faussent les comparaisons statistiques utilisées. Souvent, les statistiques utilisées par certains médias ne sont pas pondérées, ne prenant pas en compte le poids des tomates, pommes et bananes, qui représentent une part très importante de la consommation des Français. Ainsi, les trois produits les plus consommés des Français (1,3 million de tonnes de pommes, 1 million de tonnes de tomates, 800 000 tonnes de bananes) sont à un prix qui s'élève en moyenne, dans les magasins sur l'année 2007, entre 1,5 et 2 /kg. Enfin, les familles, il y a vingt ans, n'achetaient pas du tout les mêmes fruits et légumes qu'aujourd'hui, qui contiennent beaucoup plus de services (produits nettoyés, préparés, emballés). Le ministère de l'agriculture et de la pêche travaille néanmoins avec la profession sur la question essentielle de l'accessibilité des fruits et légumes. Un « pôle accessibilité », mis en place en 2005 et piloté par le ministère de l'agriculture et de la pêche, est chargé d'approfondir la question de la levée des freins à la consommation des fruits et légumes. Son utilité a été reconnue par le programme national « Nutrition Santé » en 2006. Des projets pilotes innovants peuvent bénéficier de soutiens financiers. Ainsi, un programme pilote de distribution de fruits aux enfants a été lancé à la rentrée 2008. Le ministère de l'agriculture et de la pêche cofinance l'achat des fruits pour les 1 000 premières écoles situées en zone d'éducation prioritaire qui se seront engagées dans l'opération, en mobilisant des sponsors privés. Par ailleurs, le ministre de l'agriculture et de la pêche s'est attaché, pendant la présidence française de l'Union européenne, à mobiliser des fonds communautaires au profit de telles opérations. Ce projet de distribution de fruits dans les écoles a été validé par les ministres de l'agriculture de l'Union européenne en novembre dernier et conduira à la mise en oeuvre en France d'un programme communautaire à partir de la rentrée scolaire 2009-2010 pour un budget total de 90 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Josée Roig](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30857

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2008, page 7913

Réponse publiée le : 7 avril 2009, page 3257